

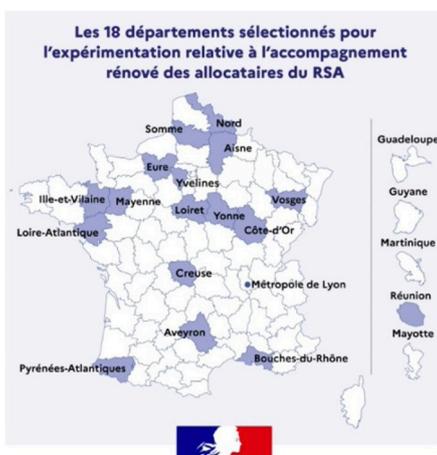


Dossier de presse - avril 2023

Lancement de l'accompagnement renouvelé des bénéficiaires du RSA dans la Somme

Le Conseil départemental de la Somme et Pôle emploi Hauts-de-France expérimentent avec l'État l'accompagnement renouvelé des bénéficiaires du RSA avec l'objectif unique de leur retour rapide à l'emploi.

Le 13 décembre dernier, le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'insertion, a annoncé, sur la base des manifestations d'intérêt des Conseils départementaux, une liste des 18 territoires qui vont expérimenter, jusque décembre 2024, une nouvelle forme d'accompagnement des bénéficiaires du RSA afin d'améliorer leur accès ou retour à l'emploi.



Cet accompagnement renouvelé a 3 ambitions :

- accompagner 100 % des bénéficiaires du RSA sur un territoire donné ;
- montrer qu'une action plus collective et intensive sur les territoires conduit à une meilleure insertion dans l'emploi ;
- tester une approche de « guichet unique » et de meilleure coordination envers les entreprises qui veulent recruter sur le territoire.

L'expérimentation dans la Somme

Dans le département, 16 600 foyers bénéficient à ce jour du Revenu de Solidarité Active. Le Conseil départemental a inscrit comme priorité leur retour à l'emploi.

C'est pourquoi, aujourd'hui, avec Pôle emploi, il expérimente avec l'appui des partenaires, dans le cadre de la préfiguration de France Travail, l'accompagnement renouvelé des bénéficiaires du RSA. Les services de l'État ont pour mission de favoriser l'animation et la dynamique du réseau partenarial.

Pour un accès rapide à l'emploi

Le Département a choisi de déployer l'expérimentation sur le territoire des Communautés de communes du Pays du Coquelicot et de Haute Somme.

Avec plus de 1 500 bénéficiaires du RSA, ce territoire dispose de caractéristiques favorisant la réussite du dispositif : un dynamisme économique et un partenariat déjà installé entre le Département et Pôle emploi.

L'expérimentation consiste en un accompagnement individualisé et intensif pour que les bénéficiaires puissent accéder à l'emploi et sortir de la précarité.

C'est une occasion également d'intensifier la démarche déjà déployée par le Département et Pôle emploi pour

le retour à l'emploi en augmentant les moyens alloués à l'accompagnement, continuer à réduire les délais pour accélérer la mise en parcours, intensifier les accompagnements et renforcer le suivi, simplifier les modalités d'accompagnement et développer l'offre d'insertion.

L'expérimentation repose sur les principes suivants :

- > **Un diagnostic et une orientation accélérés** avec des délais de mise en accompagnement et de formalisation d'un contrat d'insertion raccourcis. Un accueil des nouveaux bénéficiaires est assuré conjointement par le Département et par Pôle emploi dans les 7 jours suivant l'ouverture des droits. Sur la base de ce diagnostic, le bénéficiaire sera orienté vers l'un des 3 parcours, en fonction de sa situation :
- **Social** : le bénéficiaire sera accompagné par un travailleur social du Département pour lever des freins sociaux.



• **Socio-professionnel** : le bénéficiaire sera suivi en binôme par un conseiller Pôle emploi et un travailleur social du Département dans le cadre de l'accompagnement global.

• **Emploi** : le bénéficiaire est accompagné par un conseiller Pôle emploi avec lequel il engage des actions pour son accès ou son retour à l'emploi.

> **Un accompagnement individuel renforcé** avec au minimum un contact hebdomadaire avec l'accompagnateur. Les financements accordés à l'expérimentation sont ainsi majoritairement dédiés au recrutement de professionnels de l'accompagnement pour répondre à cet objectif.

> **Un accompagnement individuel intensif** pour que les bénéficiaires puissent accéder plus rapidement à l'emploi et sortir de la précarité.

En lien avec son conseiller Pôle emploi ou le travailleur social du Département, le bénéficiaire du RSA s'engage dans

son parcours d'insertion avec 15h à 20h d'activité par semaine : formations, accès aux savoirs de base, ateliers de rédaction de CV, rencontres avec des employeurs, ateliers pour reprendre confiance en soi, immersions en entreprise, ateliers pour lever des freins périphériques tels que la mobilité, le logement, la santé.

L'enjeu n'est pas de conditionner le versement du RSA à une activité pouvant s'apparenter à du travail mais bien de se donner les moyens de mieux accompagner les bénéficiaires du RSA pour accéder à l'emploi à l'issue de leur parcours d'insertion.

> **La mobilisation coordonnée des employeurs** par Pôle emploi afin d'identifier des opportunités professionnelles pour les bénéficiaires à la fin de leur parcours d'insertion.

> **Un meilleur suivi des parcours grâce au déploiement de nouveaux outils numériques.**

Concrètement, l'expérimentation sur ce territoire test, ce sont :

- 18 postes supplémentaires de professionnels accompagnants ;
- des activités d'insertion de 15h à 20h par semaine pour chaque bénéficiaire ;
- un renforcement du suivi avec un contact hebdomadaire au minimum entre l'accompagnateur et le bénéficiaire et un rendez-vous mensuel ;
- des portefeuilles de 60 bénéficiaires par professionnel ;
- la réduction des délais d'intégration pour tous les allocataires ;
- la simplification des modalités d'accompagnements ;
- une meilleure coordination de la relation avec les entreprises ;
- le déploiement de nouveaux outils numériques.

La Somme, département fortement engagé pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

Le Département a inscrit l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA comme priorité dans le cadre de son Programme départemental d'insertion 2022-2025. Cela se traduit par une politique ambitieuse en matière d'insertion et d'emploi qui s'appuie sur les relations de travail étroites et régulières avec Pôle emploi et l'État, développées ces derniers mois dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

Le partenariat du Département avec Pôle emploi, préfigurateur d'une organisation et de modalités de coopération renouées dans le cadre de France Travail, se matérialise également par un fort investissement au niveau de « l'accompagnement global » et le déploiement des semaines « Réussir Sans Attendre ».

Une offre d'insertion riche et diversifiée :

Le Département investit fortement dans l'insertion des bénéficiaires du RSA. La part du budget départemental dédiée à l'offre d'insertion est aujourd'hui de plus de 18 % du montant de l'allocation RSA. En complément des accompagnements individuels réalisés par les travailleurs sociaux du Département ou ses partenaires, des parcours sont proposés sur des thématiques aussi diverses que l'illectronisme, la mobilité, la santé, la découverte de métiers ou encore l'accès aux métiers en tension. Le Département est également fortement engagé en faveur de l'insertion par l'activité économique (80 structures soutenues sur le territoire) et le déploiement des contrats aidés (220 CUI-PEC et 200 CUI-CIE).

Pôle emploi se mobilise au quotidien pour accompagner les allocataires du RSA. Des accompagnements spécifiques et personnalisés sont mis en place pour les remobiliser, sécuriser leur retour à l'emploi et leur insertion professionnelle, grâce aux différentes actions engagées auprès et avec les entreprises : promotion des compétences des candidats, mise en place d'immersions au sein de l'entreprise pour découvrir un métier ou confirmer un recrutement, réalisation de formations et d'adaptation à la prise de poste, organisation d'actions innovantes pour recruter autrement (méthode de recrutement par simulation, opération « Du Stade vers l'emploi »), promotion des mesures pour l'emploi.

Un territoire pilote adapté à la mise en œuvre du dispositif

L'expérimentation est mise en œuvre sur le territoire des Communautés de communes du Pays du Coquelicot et de Haute Somme. Ce territoire rural péri-urbain situé au nord-est du département de la Somme est composé de 127 communes et compte 55 354 habitants. Ses deux centres-bourgs, Albert et Péronne, comptent respectivement 9 931 et 7 652 habitants. Le territoire compte 1 500 bénéficiaires du RSA dont 52 % sont suivis par Pôle emploi, correspondant à la moyenne départementale.

Ce territoire présente des atouts favorisant la réussite de l'expérimentation :

- le bassin de vie est équilibré autour d'Albert et Péronne ; le territoire est en cohérence avec le périmètre de deux EPCI et des deux tiers du Pôle d'Equilibre Territorial et rural (PETR) Cœur des Hauts-de-France ;
- il s'agit d'un territoire dynamique en matière d'emploi, marqué historiquement par la présence d'entreprises relevant du secteur de l'aéronautique et un tissu économique diversifié avec des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire ou encore de l'écotourisme mémoriel ; il bénéficie également de l'opportunité que constitue le chantier du Canal Seine-Nord Europe.

La Communauté de communes de Haute Somme compte 27 052 habitants, 11 872 actifs et 6 197 salariés. Elle se caractérise par une forte présence d'entreprises de l'agro-alimentaire dont Bonduelle. Les métiers les plus recherchés se trouvent dans les domaines des services à la personne, de l'installation et de la maintenance d'équipements industriels et d'exploitation, de l'agriculture, des transports et de la logistique.

La Communauté de communes du Pays du Coquelicot compte 28 229 habitants, 12 681 actifs et 5 133 salariés. On y trouve de nombreuses entreprises liées à l'aéronautique dont Airbus Atlantic. Les métiers d'ajusteur monteur, de conducteur d'équipement d'usinage, de techniciens en méthodes et industrialisation et du service à la personne y sont recherchés.

Ce territoire est situé sur le tracé du Canal Seine-Nord Europe. Il y est prévu la construction des principaux ouvrages d'art relatif au chantier qui devrait débuter sur le secteur en 2024. Des premières actions sont à noter : les actions de sensibilisation et d'information sur les recrutements en cours et à venir avec Canal emploi, le recrutement de publics en insertion sur des premières offres d'emploi dans le cadre des clauses sociales avec Canal Solidaire, le démarrage d'actions de formation dédiées à la conduite d'engins de travaux publics et aux travaux publics avec Canal formation.

Sur les deux communautés de communes, le marché du travail est dynamique avec près de 2 000 offres d'emploi actuellement disponibles sur pole-emploi.fr et a pour conséquence une baisse annuelle des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de 7,2 % dans la Somme au 31 décembre 2022.

Quelques exemples de parcours possibles de futurs bénéficiaires

Martine a 42 ans. Elle a un BEP et elle a travaillé de 2000 à 2006. Séparée de son conjoint en 2022, elle vit seule avec son fils de 18 mois. Elle bénéficie du RSA depuis cette période. Elle vit dans un village isolé sans moyen de locomotion. Elle doit résoudre des problèmes de santé et trouver un mode de garde pour son fils avant d'être totalement disponible à l'emploi.

Dans le cadre de son parcours, lui sont proposés : des rendez-vous avec l'assistante sociale qui l'accompagne, des consultations médicales, des heures de conduite pour obtenir le permis de conduire, une participation à hauteur de 2 jours par semaine à l'action « Cultivez votre avenir » du CFPPA de la Haute Somme qui prépare au retour à l'emploi (techniques de recherche d'emploi, confiance en soi, information sur les modes de garde...).

Jean-Paul a 60 ans, il a des problèmes de santé et n'a jamais travaillé. Le référent s'assure que le parcours de soin est en cours ou le facilite ainsi que les ouvertures de droit (complémentaire santé solidaire...).

Julie, 28 ans, a 3 enfants. Elle est salariée en congé parental d'éducation à temps plein et perçoit un complément de RSA. Elle reprendra son emploi aux 3 ans de son enfant. L'assistante sociale lui apporte des conseils éducatifs, l'oriente vers la PMI, et la prépare à la reprise d'emploi (mode de garde).

Camille a 33 ans, habite en milieu rural et enchaîne les périodes d'activité et d'inactivité depuis 5 ans. Elle vient de faire une formation de préparateur de commande, mais sa recherche d'emploi est rendue compliquée pour des questions de mobilité. Un accompagnement global est proposé à Camille. Dans le cadre du parcours intensif qui lui est proposé, le conseiller Pôle emploi va amener Camille à participer à des ateliers pour travailler sur ses techniques de recherche d'emploi (préparation aux entretiens, ciblage, CV...) et son travailleur social référent travaillera avec elle la mobilité en s'appuyant notamment sur la plateforme Mob'in. En complément, il engagera avec Camille une recherche de financement de son permis de conduire.

Simon a 35 ans et il est sans abri. L'accompagnement à l'accès au logement est travaillé avec le Département et ses partenaires afin de lever ce frein majeur.



Youssef a 57 ans, était maçon, et est devenu bénéficiaire du RSA suite à une longue période d'inactivité due à une grave maladie. Aujourd'hui il ne peut plus exercer son métier. Il a donc besoin de travailler sur un nouveau projet professionnel. Il va être suivi par un conseiller Pôle emploi dans la modalité « accompagnement ». Dans le cadre de son parcours il va d'abord rencontrer un psychologue du travail de Pôle emploi, puis participera à une prestation « activ' projet » pour préparer une nouvelle orientation professionnelle. En complément, son conseiller l'accompagnera pour rechercher des périodes d'immersion en entreprise afin de valider son projet.

David a 42 ans et a vécu dans la rue pendant 3 ans. Il a été suivi par un travailleur social et vient de résoudre ses problèmes. Il dispose maintenant d'un logement. Aujourd'hui, il voudrait retravailler dans son métier : cuisinier. Il est donc orienté vers un conseiller Pôle emploi dans une modalité dite « proche du marché du travail ». Dans ce cadre, il démarrera son accompagnement par une prestation pour valoriser son image, pour retrouver confiance en lui. En parallèle son conseiller va proposer son profil à des restaurants du secteur en proposant éventuellement la mise en place d'actions de formations préalables au recrutement pour accompagner David dans la sécurisation de certains gestes professionnels qu'il a perdus.

THIBAUT GUILLUY

Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

« Nul n'est inemployable, c'est la conviction que nous avons. Avec France Travail et la mise en œuvre de ces expérimentations, notre ambition est de lever un par un les freins possibles tout en préparant chaque allocataire du RSA à retrouver durablement le chemin de l'emploi. C'est ensemble, grâce à une action coordonnée et renforcée des professionnels de l'Etat et de ses services déconcentrés, du Département, de Pôle emploi et plus largement de tous les acteurs qui agissent en faveur de l'insertion sur le territoire samarien et des entreprises locales, que nous parviendrons à donner accès à chacun à l'autonomie par le travail, tel est l'esprit de France Travail. »

ÉTIENNE STOSKOPF

Préfet de la Somme

« Avec cette expérimentation, le département de la Somme a l'occasion de rénover en profondeur les modalités d'accompagnement existantes des allocataires du RSA pour améliorer leur taux de retour à l'emploi et faire progresser leur employabilité sur le marché du travail. Pour réaliser ces objectifs ambitieux, l'État engage une enveloppe financière conséquente de plus de 758 000 Euros en 2023. Les 15 à 20 heures d'activités proposées s'appuieront sur une mobilisation très forte du droit commun, qu'il s'agisse de l'insertion par l'activité économique, les contrats aidés ou les actions de formation professionnelle proposées par la Région. Il s'agira aussi de s'inspirer des pratiques innovantes en matière « d'allers-vers » et de remobilisation qui ont fait leur preuve. Un pilotage renforcé de l'action publique entre l'État, le Conseil départemental et Pôle emploi simplifiera aussi la coordination des actions. »

STÉPHANE HAUSSOULIER

Président du Conseil départemental de la Somme

« Le Département accompagne au quotidien les bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi. Cette expérimentation nationale est une chance pour notre département. Elle met un coup de projecteur sur cette mission essentielle de la collectivité, portée ici avec Pôle emploi et avec le concours de l'État. Dans la Somme, et notamment ici dans l'Est, des secteurs d'activité sont en tension : le Département est également là, en proximité, pour aider les entreprises et les accompagner à trouver du personnel. Plus de 8 500 bénéficiaires dans la Somme ont moins de 40 ans. La dignité et l'accompagnement des personnes passent par l'activité. Je crois en la valeur travail. C'est l'objectif de cet accompagnement renoué des bénéficiaires du RSA. »

BENOIT PETIT

Directeur territorial Aisne-Somme de Pôle emploi

« Pôle emploi se mobilise au quotidien pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin. Avec le Conseil départemental de la Somme, nous partageons le même objectif : faciliter l'accès et le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Nous œuvrons ensemble dans ce sens depuis plusieurs années déjà et aujourd'hui notre partenariat se renforce avec le lancement de ce nouvel accompagnement expérimenté jusque décembre 2024 et qui bénéficiera aux 1 500 allocataires du RSA habitant les Communautés de communes du Pays du Coquelicot et de Haute Somme.

Cet accompagnement s'adresse bien à tous les bénéficiaires du RSA de ce territoire quelle que soit leur situation professionnelle et personnelle. Après un diagnostic partagé et réalisé ensemble sur un même lieu, chaque allocataire bénéficiera d'un parcours personnalisé et adapté avec la mise en place d'un programme de 15 à 20h d'activités par semaine. Afin de répondre aux ambitions de cette expérimentation, des conseillers Pôle emploi de l'agence Péronne-Albert seront pleinement mobilisés. »

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la Somme

Service Communication - 03 22 97 81 48 - pref-communication@somme.gouv.fr

Conseil départemental de la Somme

Eloïse DEVRED - 06 11 46 81 18 - e.devred@somme.fr

Pôle emploi Hauts-de-France

Céline CAILLÉ - 03 22 53 55 66 - 06 23 15 40 49 - celine.caille@pole-emploi.fr

Haut-Commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises

Yostina AIAD - 06 60 76 29 23 - yostina.aiad@cab.travail.gouv.fr